



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARRENES

SEANCE DU 11 NOVEMBRE 2006

Nombre de Conseillers
en exercice : 10
présents : 7
votants : 7

L'an deux mil six, le onze novembre à huit Heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune d'ARRENES (Creuse), dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky CHABROULLET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 31 octobre 2006

Présents: MM J. CHABROULLET, R. ROBY, B. OLIVIER, J.P. PEYRAT, C. AUDOINE,
D. REPAS, Mme Y. BARTHOUX.

Absents excusés : Mme BOMPEIX, MM. DESIR, TERRASSON.

Secrétaire de Séance: M. J.P. PEYRAT.

MOTION

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal d'ARRENES :

- AFFIRME que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.
- DEMANDE :
 - La modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris, avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris
 - L'aménagement de la ligne Guéret – Limoges, avec la suppression du rebroussement et l'électrification
 - Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.



LE MAIRE,

